

Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Rocher
Réunion tenue le 16 novembre 2023 à 18 h 45 à l'école

Étaient présents :

Annie Lohéac
Simon Pelletier
Isabelle Tanguay
Evelyne Robitaille
Lysanne Temblay
Josée Lussier
Sabrina Lajoie
Véronique Barabé
Korine Leblond

Étaient Absents :

Karine Lavoie

Public

Zack Nadon et sa mère, Marie-Christine Drouin
Johana Lyndsey Agnanamo Boyomo et son père,
Pierre Edith Ngolongo Boyomo

Prochaine rencontre

22 février 2024

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et des presences
3. Parole au public
4. Nomination d'un secretaire de rencontre
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 octobre 2023
7. Points d'informations:
 - 7.1 Volet 2, Ose entreprendre
 - 7.2 Présentation de la brigade les trouvailles du Rocher
 - 7.3 Présentation de l'ébauche du prochain projet éducatif
 - 7.4 Campagne de financement
 - 7.5 État de la pénurie de personnel
 - 7.6 Marché de Noël
 - 7.7 Normes et modalités
8. Points de décisions:
 - 8.1 Évaluation du Projet Éducatif
 - 8.2 Planification de la consultation obligatoire des élèves
9. Parole:
 - 9.1 Parole au président
 - 9.2 Parole au representant du comité de parents
 - 9.3 Parole aux enseignantes

- 9.4 Parole à la représentante du service de garde
- 9.5 Parole à la représentante du personnel de soutien

10. Sujets divers

11. Levée de l'assemblée

Annie Lohéac
Directrice

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.	--	<p>Ouverture de la séance et mot de bienvenue</p> <p>À 18h45, monsieur Simon Pelletier ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous les participants.</p>
2.	--	<p>Vérification du quorum et des présences</p> <p>Madame Annie Lohéac constate l'atteinte du quorum.</p>
3.	--	<p>Parole au public (présence d'élèves pour la brigade les trouvailles du Rocher)</p> <p>Zack Nadon et sa mère, Marie-Christine Drouin Johana Lyndsey Agnanamo Boyomo et son père, Pierre Edith Ngolongo Boyomo</p>
4.	--	<p>Nomination d'un secrétaire de rencontre</p> <p>Il est proposé par Madame Annie Lohéac de nommer Martine Nantel en tant que secrétaire de rencontre. La proposition est adoptée à l'unanimité. Vu l'absence de Madame Martine Nantel à la rencontre, Madame Korine Leblond fera l'enregistrement de la séance et sur réception de l'enregistrement, madame Martine Nantel fera la rédaction du procès-verbal.</p>
5.	CE-194-23-24-15	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé par monsieur Simon Pelletier d'adopter l'ordre du jour. La proposition est adoptée par Evelyne Robitaille.</p>
6.	CE-194-23-24-16	<p>Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 octobre 2023</p> <p>Lecture du procès-verbal et corrections. L'adoption est proposée par Madame Evelyne Robitaille. La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
7	--	<p>Points d'informations</p>
7.1	--	<p>Volet 2, Ose entreprendre</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
7.2	–	<p>Présentation de la Brigade « Les trouvailles du Rocher »</p> <p>Proposé par Madame Annie Lohéac d'unir les points 7.1 et 7.2 dans la même intervention, adoptée à l'unanimité.</p> <p>Les élèves présentent la feuille envoyée aux parents et en font lecture (Lettre : Brigade « Les trouvailles du Rocher »).</p> <p>Présentation du processus pour les étiquettes.</p> <p>Il y a mention que beaucoup trop de vêtements qui ne sont pas identifiés.</p> <p>La lettre ainsi que les photos prises des objets perdus, seront mises en ligne sur le site internet de l'école à chaque semaine.</p> <p>Il y a prise de photo des élèves présents pour la brigade avec le conseil d'établissement.</p> <p>Madame Annie Lohéac apporte des précisions quant aux objectifs de la friperie, les sommes récoltées seront pour les besoins de l'école.</p> <p>Divers échanges entre les parties concernant les idées de projets, les différents volets et l'attribution des sommes.</p> <p>Madame Annie Lohéac donne des explications concernant le volet 2, Ose entreprendre.</p> <p>Il y a quatre (4) leviers, l'école a fait son inscription afin d'obtenir la somme de 3000\$ (environ)(éducation à l'esprit d'entreprendre dans les écoles primaires).</p> <p>Pour le volet 1, entrepreneuriat en expérimentation), la somme attribuée est de 75\$ par élève.</p> <p>En ce qui concerne l'inscription de l'école au Volet 2, des vérifications seront dans les prochaines semaines et un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre.</p>
7.3	–	<p>Présentation de l'ébauche du prochain projet éducatif</p> <p>Madame Annie Lohéac précise que des recherches ont été faites. Ainsi, une mise à jour sera effectuée avec de nouvelles données. Le tout doit être transmis au DGA avant le 30 novembre prochain en avril 2024 pour obtenir leur accord. Ensuite, le tout sera soumis au Conseil d'établissement pour approbation et ensuite déposer sur le site de l'école en février prochain.</p> <p>Madame Annie Lohéac fait la nomenclature des points concernés dans ladite recherche, dont l'enjeu de fréquentation (il y a de plus en plus d'absentéisme), les garçons, les enfants HDAA, l'enjeu de l'immigration.</p> <p>Chaque école a trouvé des cibles à atteindre par exemple : la pédagogie, les résultats académiques ou avoir un taux de diplomation plus élevé.</p> <p>Pour notre école, nous avons trois (4) objectifs : français/écriture, français/lecture et les mathématiques et le SCP.</p> <p>Ce dernier va augmenter le sentiment de sécurité. Les moyens seront décidés par l'équipe école.</p> <p>Madame Annie Lohéac fait la nomenclature des différents résultats (pourcentage selon les années).</p> <p>Reste à définir les moyens qui seront utilisés pour atteindre les cibles, il y a un travail qui est déjà commencé afin de diminuer le nombre d'élèves de la zone de vulnérabilité (70% et moins).</p> <p>En gros, le travail est presque prêt, il ne reste quelques détails à peaufiner avant la présentation.</p>
7.4	–	<p>Campagne de financement</p> <p>Madame Annie Lohéac donne la liste des diverses activités qui ont été retenues pour l'année.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Faire un marché de Noël lequel devra être sur pied pour le 9 décembre 2023; - Bo-sapin; - Vente de bouchées/collations; - Chocolat de Pâques; - Un suivi devra être fait pour Héritage (sirop d'érable), car nous avons reçu aucune nouvelle; - Super Recycleurs, il est mentionné que l'emplacement idéal serait dans le stationnement. <p>Divers échanges entre les parties concernant l'expérience des Supers Recycleurs de l'an passé.</p>
7.5	-	<p>État de la pénurie de personnel</p> <p>Madame Annie Lohéac fait une mise à jour et donne diverses explications concernant le manque personnel. Il y a une énumération de plusieurs problèmes qui cause la situation. Elle souligne que tout le monde met la main à la pâte (tout le monde aide) et que nous avons une bonne équipe école. Chapeau à tous!! :O)</p>
7.6	-	<p>Marché de Noël</p> <p>Madame Annie Lohéac donne des précisions de l'activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le but du marché de Noël est d'amasser de l'argent afin de diminuer la facture des parents; - Les détails concernant le déroulement de la journée du 9 décembre, de 10h00 à 15h00 à l'école; - Les artisans de Saint-Amable et des alentours peuvent se procurer une table afin d'exposer leur matériel au coût de 40\$; - Les artisans ont accepté d'offrir une partie des sommes reçues; - Véronique Comeau mettra en place un décor afin de permettre aux parents de prendre des photos; - Le service de garde s'occupe de faire préparer des bricolages aux enfants afin de les vendre; - Il y aura une prévente le vendredi; - Le conseil a accepté de donner une partie des profits pour les activités de l'école; - L'information concernant le marché de Noël sera envoyée à toute la communauté de Saint-Amable.
7.7	-	<p>Normes et modalités</p> <p>Madame Annie Lohéac présente les critères d'évaluation selon l'année scolaire et des matières. Le document sera déposé sur le site internet de l'école.</p>
8	-	<p>Points et décisions</p>
8.1	CE-194-23-24-17	<p>Évaluation du Projet Éducatif</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		<p>Madame Annie Lohéac remet au conseil un document et fait la présentation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des objectifs, des résultats/évaluations (pastilles), les manquements et le sondage (explications des chiffres). <p>Il y a divers échanges entre les parties.</p> <p>Proposée par Isabelle Tanguay</p>
8.2	CE-194-23-24-18	<p>Planification de la consultation obligatoire des élèves</p> <p>Divers échanges entre les parties et précisions sur le déroulement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y aura une élection pour construire un conseil d'élèves. - Des explications sur le processus et les délais sont donnés. - Lors de la prochaine rencontre du CÉ, Il y aura préparation d'un questionnaire, précision des dates et la personne qui sera en charge.
9	-	<p>Parole</p>
9.1	-	<p>Parole au président</p> <p>Monsieur Simon Pelletier mentionne que le site internet de l'école n'est pas à jour. Madame Annie Lohéac apporte des précisions concernant l'accès au site, la formation et que le tout entrera dans l'ordre sous peu.</p>
9.2	-	<p>Parole aux représentants du comité de parents</p> <p>Un résumé des diverses rencontres est expliqué.</p>
9.3	-	<p>Parole aux enseignants</p> <p>Madame Sabrina Lajoie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donne des explications sur les différents projets à venir. - Bon choix. - L'importance de procéder à l'identification des vêtements des élèves. <p>Madame Lysanne Tremblay</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Donne des détails sur la pièce de théâtre qui sera présentée en mars prochain. - Des précisions sont apportées sur les différentes brigades de l'école : <ul style="list-style-type: none"> • la brigade verte et compost • brigade des jeux de société • brigade techno
9.4	–	<p>Parole à la représentante du service de garde</p> <p>Madame Josée Lussier fait un résumé de la situation des absences des employées au service de garde.</p> <p>Divers échanges entre les parties.</p>
9.5	–	<p>Parole à la représentante du personnel de soutien</p> <p>Madame Véronique Barabé fait un résumé de la situation.</p> <p>Divers échanges entre les parties.</p> <p>Madame Annie Lohéac explique qu'il y aura de l'aide à la classe du lundi au vendredi à la 2^e période et lundi – mardi à la 3^e période. Les enseignants intéressés pourront mettre leur nom sur une liste. Aussi, le budget alloué sera à bonifier.</p>
9.6	–	<p>Sujets divers</p> <p>Madame Korine Leblond apporte des explications concernant le salon du livre prévu pour le 4 avril prochain.</p> <p>Les différents libraires feront la présentation d'auteurs et de livres.</p> <p>Madame Véronique Barabé fait l'ajout que l'activité apportera une ouverture à la lecture pour les jeunes.</p> <p>Madame Annie Lohéac précise qu'il y aura vente de livres après les classes.</p> <p>Divers échanges entre les parties concernant le lieu et le processus.</p> <p>Le conseil mentionne que cette activité devra être discutée lors du prochain comité de bibliothèque.</p>
10.	CE-194-23-24-19	<p>Levée de l'assemblée;</p> <p>La rencontre est levée à 20h42, proposée par Josée Lussier, adoptée à l'unanimité.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires